



Huissier pour une meme chose 15 mois dépassées

Par **ELYNE54**, le **10/01/2019** à **16:39**

bonjour
je viens ici dire quelque chose, il y a 1 an et demi, mon ancienne banque privé, tar..... fermée en 2012 , me réclamait une somme (je devais 132.00) que je ne me rappelais, je n'ai jamais reçu d'autres relevés entre mars 2012 et fin 2017 ou un huissier de justice (en lettre simple) me réclame 2025.00. net comme je lis plus haut la dette doit etre forclosée .. mais toujours est il que j'ai écouté ce que l'on m'a dit sur ce site, (si on écrit ou autre c'est qu'on reconnait, donc je n'ai pas fait) mais je suis depuis mars 2017 ficp) avec mon mari nous sommes sous contrat de mariage, il a acheté une voiture, et on lui a dit qu'il ne pouvait pas avoir de crédit à cause de ça. la semaine dernière je recois un sms m'intimant de payer 1088.95 à cette fameuse banque, net ce jour je recois une lettre simple d'un autre huissier pour la meme somme et ce 15 mois après avoir été fiché je dois faire quoi, la mort encore une fois, je n'ai pas les moyens du tout de prendre un avocat j'aimerais de l'aide merci n'ont il le droit de reficher pour une meme chose ? n'y a eu aucun jugement, aucune lettre d'injonction etc